KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison de l'Emploi du Blaisois

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Association Maison de l'Emploi du Blaisois

15 avenue de Vendôme
41000 BLOIS

Ce rapport contient 23 pages

Référence : GB/MM

KPMG Audit Paris et Centre,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société par actions simplifiée
inscrite à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG Audit Paris et Centre
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 200 000 €.
Code APE 6920Z
512 612 391 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 58 51 26 12 391

KPMG AUDIT PARIS ET CENTRE
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 29
Site internet : www.kpmg.fr

Association Maison de l'Emploi du Blaisois

Siège social :
15 avenue de Vendôme
41000 BLOIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**association Maison de l'Emploi du Blaisois** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1° janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Blois, le 19 avril 2019

KPMG Audit Paris et Centre

Gérard Bréal
Associé

ASSD MAISON DE L'EMPLOI DU BLAISOIS

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences,marques ...	622	622		
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres	63 389	62 266	1 123	945
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total	**64 012**	**62 889**	**1 123**	**945**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières,approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés sur command				
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	2 597		2 597	7 524
Autres	110 974		110 974	101 410
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	138 341		138 341	149 571
Charges constatées d'avance (3)	7 571		7 571	4 525
Total	**259 483**		**259 483**	**263 031**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF	**323 494**	**62 889**	**260 606**	**263 976**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

ASSD MAISON DE L'EMPLOI DU BLAISOIS

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	67 770	67 770
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	48 708	46 112
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	4 162	2 597
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme		
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	**120 640**	**116 478**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 638	53 323
Dettes fiscales et sociales	41 477	78 175
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	43 851	16 000
Total	**139 966**	**147 498**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	**260 606**	**263 976**
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	139 966	147 498
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

ASSD MAISON DE L'EMPLOI DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (1/2)

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle en euros	Var. en val. annuelle %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	313	0,06	651	0,13	-338	-52,00
Montant net du chiffre d'affaires	**313**	**0,06**	**651**	**0,13**	**-338**	**-52,00**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	453 592	91,40	460 066	90,42	-6 474	-1,41
Reprises sur prov. et amort, transfer	42 363	8,54	48 113	9,46	-5 750	-11,95
Cotisations						
Autres produits	1	0,00	0	0,00	0	190,00
Total	**496 268**	**100,00**	**508 830**	**100,00**	**-12 563**	**-2,47**
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises						
Variation des stocks						
Achats de matière pre. et autres approv						
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	119 329	24,05	147 259	28,94	-27 930	-18,97
Impôts, taxes et versements assimilés	4 801	0,97	5 876	1,15	-1 075	-18,29
Salaires et traitements	255 473	51,48	248 640	48,87	6 833	2,75
Charges sociales	112 094	22,59	103 185	20,28	8 909	8,63
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	913	0,18	1 712	0,34	-799	-46,66
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov						
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges	0	0,00			0	######
Total	**492 611**	**99,26**	**506 672**	**99,58**	**-14 062**	**-2,78**
Résultat d'exploitation	**3 657**	**0,74**	**2 158**	**0,42**	**1 499**	**69,46**
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	505	0,10	439	0,09	66	15,12
Reprises sur prov. et dép. transf de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P						
Total	**505**	**0,10**	**439**	**0,09**	**66**	**15,12**
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées						
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total						
Résultat financier	**505**	**0,10**	**439**	**0,09**	**66**	**15,12**
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées.

(4) Dont intérêts concernant les entités liées.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

ASSD MAISON DE L'EMPLOI DU BLAISOIS

COMPTE DE RESULTAT (2/2)

	du 01/01/2018 au 31/12/2018	% PE	du 01/01/2017 au 31/12/2017	% PE	Var. en val. annuelle en euros	Var. en val. annuelle %
RESULTAT COURANT	4 162	0,84	2 597	0,51	1 565	60,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises prov.et dép. et transf de c						
Total						
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations aux amort.et dép. et aux prov						
Total						
RESULTAT EXCEPTIONNEL						
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices						
SOLDE INTERMEDIAIRE	4 162	0,84	2 597	0,51	1 565	60,28
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	496 773		509 269		-12 496	-2,45
TOTAL DES CHARGES	492 611		506 672		-14 062	-2,78
EXCEDENT OU DEFICIT	4 162	0,84	2 597	0,51	1 565	60,28
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature	48 450		48 450			
Dons en nature						
Total	48 450		48 450			
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services	48 450		48 450			
Personnel bénévole						
Total	48 450		48 450			

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Faits majeurs de l'exercice
- Nouvelles règles comptables sur les actifs
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le montant des honoraires du commissaires aux comptes figurant aux comptes de résultat de l'exercice 2018 s'élève à 3142€.

L'effectif au 31/12/2018 est composé de 5 femmes.

La continuité d'exploitation est conditionnée au maintien des subventions et à la tenue des engagements pris par les financeurs.

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Lincenciements de 2 personnes au 31/10/2018.

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes,
dans les conditions figurant
en conclusion du rapport joint.

Exercice clos le : 31/12/2018 Durée : 12 mois

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation en charges	Option pour la comptabilisation à l'actif	Non concerné
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				x
des titres de participation				x
des autres titres immobilisés et titres de placement				x
Coûts d'emprunts activables				x
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				x
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées : néant

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées structure		Immobilisations décomposées composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	L	3/5/10 ANS				

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés		
Eléments réévalués		
Eléments reçus en apport		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	622			622
Immobilisations corporelles	63 992		603	63 389
Immobilisations financières				
Total	**64 614**		**603**	**64 012**

Amortissements et dépréciation	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	622			622
Immobilisations corporelles	63 047	913	1 694	62 266
Immobilisations financières				
Total	**63 669**	**913**	**1 694**	**62 889**

Créances représentées par des effets de commerce :

Usagers	
Autres créances	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance	121 142	121 142	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations	
Immobilisations financières	
Usagers et comptes rattachés	
Autres créances	38 642
Disponibilités	

Charges constatées d'avance : 7 571

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise	67 770			67 770
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves	46 112	2 596		48 708
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice	2 597	4 162	2 597	4 162
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	**116 478**	**6 758**	**2 597**	**120 640**

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme				
- sur octroi de subvention d'investissement				
- autres				
Autres réserves :				
- de propre assureur				
- pour projet associatif				
- diverses	46 112	2 596		48 708
Total (1)	**46 112**	**2 596**		**48 708**
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations				
Relatives aux stocks				
Relatives aux autres éléments d'actif				
Amortissements dérogatoires				
Provision spéciale de réévaluation				
Plus-value réinvestie				
Autres provisions réglementées				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux usagers				
Provisions pour risques d'emploi				
Provision pour amendes et pénalités				
Provision pour grosses réparations				
Autres provisions risques et charges				
Total (3)				
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles				
- corporelles				
- financières				
Sur stocks et en cours				
Sur cptes usagers et cptes rattachés				
Autres dépréciations				
Total (4)				
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	**46 112**	**2 596**		**48 708**
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Certifié par nous, Commissaires aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions		A la clôture
			Consommation par affectation du résultat	Consommation par investissement transfert vers le cpte 1027	
NEANT					
Total					

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés :		
- à l'exercice.....		
- aux exercices ultérieurs.....		
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs.....		
Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
Subventions					
Total					
Apports, dons, legs					
Apports					
Sous-total					
Dons manuels					
Sous-total					
Legs et donations					
Sous-total					
Total					

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		4 161,97
- dont part du résultat sur gestion propre		4 161,97
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

Certifié par nous, Commissaires aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	54 638	54 638		
Dettes fiscales et sociales	41 477	41 477		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	43 851	43 851		
Total :	**139 966**	**139 966**		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	47 461
Dettes fiscales et sociales.....	22 161
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :	43 851

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Locations refacturations diverses	313	651	100,00	100,00
Total	**313**	**651**	**100,00**	**100,00**

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions	453 592	460 066	100,00	100,00
Cotisations				
Dons				
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Total	**453 592**	**460 066**	**100,00**	**100,00**

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.

Nature	Méthode de valorisation
Mise à disposition des locaux AGGLOPOLYS	Estimation : 48 450 €

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation

Certifié par nous, Commissaires aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
Legs et donations acceptés par les organes statutairement compétents.....
Ressources en nature stockées.....
Garanties, cautions obtenues.....
Droit d'usage des locaux .....
Autorisation de découvert .....
Autres engagements .....

Engagements donnés :

Avals et cautions.....
Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
Autres engagements .....

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

	Exercice en cours		Exercice précédent	
	Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.
Régimes à prestations définies Régimes additifs en droits Régimes chapeaux				
Indemnités de fin de carrière				

Méthodes et hypothèses utilisées :

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements de crédit bail :

	Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat
	Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	résiduel (1)
Terrains							
Constructions							
Inst. techn., mat. & out							
Autres immo. corp.							
Immo. en cours							
Totaux							

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS

NEANT

Certifié par nous, Commissaire aux Comptes, dans les conditions figurant en conclusion du rapport joint.